

Meurtre à la plage : L'homme derrière l'atrocité

Par Moritz Schilling, 2 décembre 2020

C'est un dimanche d'été chaud et ensoleillé à Alger. Naturellement, la plage de la banlieue est peuplée par des innombrables d'habitants savourant leur journée libre au bord de la mer. Puis, cinq tirs. Un homme est mort sur place. Ce drame qui s'est déroulé le week-end passé occupe toute la ville. Tandis que de plus en plus de détails viennent en lumière, le tireur meurtrier était prêt à parler aux journalistes.

À midi, Monsieur M. s'est d'abord promené le long de la plage avec son voisin et un ami de ce dernier qui est aussi propriétaire d'un cabanon. Là, les trois hommes ont rencontré deux hommes d'origine arabe. Après avoir échangé quelques mots, une bagarre s'est éclatée dont le déclencheur était un coup de poing du voisin. Celui-ci était finalement blessé par un couteau de son adversaire. Cependant, Monsieur M. et ses accompagnateurs sont revenus vers une heure selon les témoins. Comme les deux Arabes étaient couchés derrière un rocher à ce moment-là, ils se sont pourtant retirés. Plus tard, Monsieur M. est revenu seul au lieu de la première confrontation. Apparemment, l'Arabe lui a montré son couteau ce qui s'avérait comme son arrêt de mort. Sans avertissement, Monsieur M. a tiré les cinq coups avec un revolver.

Quant aux circonstances du meurtre, la police a communiqué que la victime était le frère d'une femme qui accuse le voisin de M. de blessure corporelle grave. Monsieur M. prétend que son voisin, son ami, et lui ont été suivis par l'Arabe et son accompagnateur pendant toute la journée. Selon lui, les Arabes ont constitué une véritable menace. Il tient à avoir usé l'arme à feu en défense légitime en renvoyant au fait que son adversaire avait déjà prouvé qu'il n'hésitait pas à utiliser son couteau. La magistrature debout estime quand même qu'il avait déjà l'intention de tuer quand il est retourné sans ses amis avec son revolver. Elle constate que la violence qu'il a utilisée n'était pas du tout proportionnelle.

Sans aucun doute, Monsieur M. a fait preuve d'un sang-froid remarquable. Notamment, il a tiré cinq fois sur un homme qui ne s'est même pas soulevé. Par ailleurs, il n'a montré aucune forme de regret d'avoir effacé une vie humaine pendant l'interview. « Ça m'est égal. » - l'expression d'une indifférence totale. L'accusé souligne de n'avoir pas de relation personnelle avec sa victime. Au fil de l'entretien, on a l'impression qu'il souffre d'une trouble de personnalité. Une manie de persécution semble alors une explication possible.

La vraie raison pour cet acte meurtrier à la plage de la banlieue d'Alger reste une énigme. Enfin, c'est aux psychologues criminels de la résoudre.

©PA, www.presse-alger.com